

Compte tenu des conséquences socio-économiques importantes engendrées par les **accidents du travail et les maladies professionnelles**, le **Département Risques Professionnels** de la CRAM de Bretagne propose aux entreprises des sessions de formation apportant aux participants les connaissances et savoir-faire méthodologiques nécessaires à la mise en place de **plan de prévention des risques professionnels**. Ces formations* s'adressent aux différents « **acteurs de la prévention** » en entreprise : chef d'établissement, encadrement, chargé de sécurité, CHSCT...

*Les **coûts pédagogiques****, d'**hébergement** et de **restauration** sont pris en charge par la CRAM de Bretagne. Ces formations peuvent être intégrées au plan de **formation continue** de l'entreprise.*

(*) certaines formation font l'objet de pré-requis, consultez le référentiel de formation

(**) sauf pour la formation « Moniteur en Sauvetage-Secourisme du Travail (SST) » : coût pédagogique = 964 euros

Formations 2010

Les enjeux de la prévention pour l'entreprise

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Responsables d'entreprise |
| <i>Objectifs</i> | Acquérir les données fondamentales en santé et sécurité au travail pour l'élaboration d'une politique et d'une stratégie de prévention efficaces |
| <i>Durée</i> | 2 jours |

Secrétaire du CHSCT

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Secrétaire ou futur secrétaire du CHSCT |
| <i>Objectifs</i> | Préciser le rôle du secrétaire pour un fonctionnement efficace du CHSCT, et développer les capacités nécessaires |
| <i>Durée</i> | 2 jours |

Compétences de base en prévention

| | |
|---------------------|---|
| <i>Public cible</i> | Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels |
| <i>Objectifs</i> | Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels |
| <i>Durée</i> | 2 jours |

Evaluation des risques professionnels

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Fonctionnels de sécurité, managers de proximité, membres de CHSCT, toutes personnes chargées de mettre en œuvre ou de contribuer à l'Evaluation de risques professionnels |
| <i>Objectifs</i> | Etre capable de mettre en œuvre et/ou de contribuer à une démarche participative d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des risques professionnels de l'entreprise |
| <i>Durée</i> | 2 jours |

Mise en oeuvre d'une démarche ergonomique dans l'entreprise

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Personnes chargées par l'entreprise de contribuer à l'analyse de situations de travail |
| <i>Objectifs</i> | Acquérir les compétences pour participer à la mise en oeuvre de l'étude globale d'une situation de travail |
| <i>Durée</i> | 3 jours + 4 jours |

Troubles Musculo-Squelettiques : se mobiliser pour engager une démarche de prévention

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Responsables d'entreprises ou agents de direction |
| <i>Objectifs</i> | Comprendre les enjeux et les mécanismes d'apparition des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) pour engager une démarche de prévention efficace |
| <i>Durée</i> | 2 jours |

Maîtriser le risque de Troubles Musculo-Squelettiques dans l'industrie

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Personnes chargées par leur entreprise de mener un projet de prévention du risque de TMS |
| <i>Objectifs</i> | Conduire et piloter un projet de prévention des TMS |
| <i>Durée</i> | 5 jours (2 + 2 + 1) en alternance avec 2 périodes d'application (2+2) en entreprise |

Prévention des risques psychosociaux : niveau 1 – s'initier à une démarche

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Toute personne participant à l'action de prévention de son entreprise |
| <i>Objectifs</i> | Comprendre les liens entre travail, santé et risques psychosociaux (RPS) ; repérer les signes d'alerte des RPS pour contribuer au dialogue social ; contribuer à la décision de prévention |
| <i>Durée</i> | 2 jours |

Prévention du risque routier

| | |
|---------------------|---|
| <i>Public cible</i> | Toute personne désignée par le chef d'entreprise, impliquée dans la mise en place d'un plan de prévention du risque routier |
| <i>Objectifs</i> | Acquérir des compétences pour évaluer le risque routier encouru par les salariés et initier la mise en place d'un plan de prévention de ce risque en entreprise |
| <i>Durée</i> | 2 jours + 1 jour |

Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques (CMR) et autres agents chimiques dangereux : évaluer et prévenir les risques en entreprise

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Personnes chargées de l'évaluation et de la prévention du risque chimique, ou souhaitant renforcer leurs connaissances en la matière |
| <i>Objectifs</i> | Acquérir les compétences pour contribuer à la mise en oeuvre d'une démarche de prévention du risque chimique en entreprise |
| <i>Durée</i> | 2 jours |

ATEX : prévention des risques liés aux atmosphères explosives

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Responsables d'entreprises ou chargés de prévention impliqués dans la mise en place de plans d'actions vis-à-vis du risque explosion |
| <i>Objectifs</i> | Acquérir les compétences pour évaluer le risque explosion dans son entreprise et initier une démarche de prévention |
| <i>Durée</i> | 1 jour + 1 jour |

Moniteur en Sauvetage-Secourisme du Travail (SST)

| | |
|---------------------|---|
| <i>Public cible</i> | Salariés destinés à assurer la formation et le recyclage de Sauveteurs-Secouristes du Travail en entreprise |
| <i>Objectifs</i> | Former, recycler et évaluer des salariés en SST dans le cadre de son entreprise ou organisme de formation |
| <i>Durée</i> | 2 semaines non consécutives |

Formateur prap (prévention des risques liés à l'activité physique) – Secteur Sanitaire et Social

| | |
|---------------------|--|
| <i>Public cible</i> | Professionnels du secteur sanitaire et social ou formateurs d'organismes dispensant des formations prap auprès des personnels (ou futurs personnels) d'établissements de soins ou de structures d'aides ou de soins à domicile |
| <i>Objectifs</i> | Organiser et dispenser une formation prap des soignants et aidants ; former les salariés à être acteur de leur prévention et à participer à l'amélioration des conditions de travail |
| <i>Durée</i> | 12 jours répartis sur 3 semaines non consécutives (3x4) en alternance avec des périodes d'application (1+2 jours) dans l'établissement du participant |

Pour consulter le détail de nos formations et vous inscrire à l'un de nos stages vous pouvez vous connecter sur le site de la CRAM de Bretagne « www.cram-bretagne.fr » à la rubrique « Employeurs et Salariés »